

Séance ordinaire du 11 juin 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de juin deux mille dix-huit à dix-huit heures trente-deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CV-2018-04-06**

##### **Félicitations à Sindy Ormerod, présidente de la *Fête de la famille***

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Sindy Ormerod, présidente de la *Fête de la famille*, et l'ensemble des bénévoles pour l'excellence de l'organisation de l'activité qui s'est tenue les 9 et 10 juin derniers, au Centre communautaire le Carrefour de St-Rédempteur, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-07**

##### **Félicitations à Simon Poulin, président de *Défi tête la première***

Il est proposé par le maire  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Simon Poulin, président et fondateur du *Défi Tête la Première*, pour l'excellence de l'organisation de l'activité qui s'est tenue le 9 juin dernier, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-08**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2018, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 20.3 intitulée :

##### **« Approvisionnement**

Financement de la dépense relative à des travaux supplémentaires à l'hôtel de

ville  
Document d'aide à la décision APP-2018-083 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Infrastructures**

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (secteur de la Traverse) et dépôt du projet de règlement  
Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053 »

« **Infrastructures**

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis (près de la Gare intermodale) et dépôt du projet de règlement  
Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053 »

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-09**

**Période de questions**

Environ 20 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2018-04-10**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2018**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 28 mai 2018, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2018-03-76 « Financement de la dépense relative à l'élaboration de la stratégie de marketing territorial » par le remplacement à l'alinéa, du mot « fiancer » par le mot « financer ».

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-11**

**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 22, 24, 28 et 29 mai 2018**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 22, 24, 28 et 29 mai 2018 est déposé.

---

## **CV-2018-04-12**

### **Remerciements à monsieur Pierre Garant et monsieur Sylvain Racine**

ATTENDU que monsieur Pierre Garant et monsieur Sylvain Racine siègent depuis novembre 2015 au comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville à titre de membres représentant du milieu des affaires;

ATTENDU que monsieur Garant et monsieur Racine sont des personnes très engagées dans la communauté d'affaires lévisienne et qu'ils se distinguent par l'étendue de leur réseau et leurs qualités de leader;

ATTENDU que leur expérience et leur savoir-faire ont largement contribué aux travaux du comité dans l'exécution de son mandat;

Il est proposé par le maire  
Appuyé à l'unanimité

De remercier messieurs Pierre Garant et Sylvain Racine pour leur contribution et participation à titre de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2018-04-13**

### **Modifications à la structure organisationnelle et mouvements de main-d'œuvre**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-034](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De ratifier et d'accepter la structure organisationnelle, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-034, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder à l'ensemble des modifications et ajustements requis pour assurer la mise en œuvre de cette structure.

De ratifier et d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre mentionnés, tels qu'ils sont indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2018-04-14**

### **Entente de transaction et quittance à intervenir avec un membre du personnel cadre**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-036](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure l'entente de transaction et quittance à intervenir avec un membre du personnel cadre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-15**

**Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.**

Document d'aide à la décision [GRE-2018-156](#) et [GRE-2018-161](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 5 450 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-16**

**Adoption du budget 2018 de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-2017-023](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le budget 2018 de la Société de transport de Lévis, adopté par la résolution 2017-196 de cette société, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2017-023.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-17**

**Approbation du programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-2017-019](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 de la Société de transport de Lévis, adopté par la résolution 2017-157 de cette société, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2017-019.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2018-04-18

### **Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-2018-011](#)

Le rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires et virement de fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

---

## CV-2018-04-19

### **Affectation de la réserve financière pour la lutte contre la criminalité**

[Document d'aide à la décision POL-2018-007](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'affecter un montant de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour la lutte contre la criminalité crée par le Règlement RV-2013-12-43, aux postes budgétaires indiqués à la fiche de prise de décision POL-2018-007.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2018-04-20

### **Politique d'acquisition et de gestion d'œuvres d'art**

Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-007-R-1

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau  
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De remplacer la *Politique d'acquisition et de gestion d'œuvres d'art*, adoptée par la résolution CV-2010-13-14, par celle annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-007-R-1, afin d'y apporter les modifications indiquées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2018-04-21

### **Modification du Règlement RV-2018-18-01 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et du Règlement RV-2018-18-02 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-010](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De modifier le Règlement RV-2018-18-01 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et le Règlement RV-2018-18-02 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des

dépenses en immobilisations afin de spécifier que la Ville se prévaut du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-22**

##### **Détermination de la date de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision URBA-2018-083-R-1

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fixer au 9 juillet 2018, à 17 h 30, lors d'une séance extraordinaire de ce conseil, la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 6 mars 2018 refusant les demandes de démolition de deux résidences situées au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-23**

##### **Mainlevée du droit de résolution affectant les lots 4 851 371 et autres du cadastre du Québec (rue de la Pascaline, secteur Lévis, Innoparc)**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-061](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une mainlevée du droit de résolution affectant les lots 4 851 371, 4 851 372 et 4 851 374 du cadastre du Québec découlant de l'acte de vente publié sous le numéro 22 801 910 au Bureau de la publicité des droits de Lévis, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les propriétaires, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-24**

##### **Candidature pour l'École des Entrepreneurs du Québec et aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-085](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le dépôt d'une candidature dans le cadre de l'appel de propositions pour le déploiement régional de l'École des entrepreneurs du Québec, conditionnellement à l'acceptation de la candidature de la Ville et à l'implantation d'une succursale de cette école dans l'Innoparc Lévis.

D'accorder à cette fin à cette école une contribution financière de 40,000 \$ par année pour les années 2019, 2020 et 2021, le premier versement à être versé à compter de l'ouverture des bureaux sur le territoire de la ville, afin de soutenir son implantation sur le territoire de la ville pour offrir des activités spécialisées en entrepreneuriat à la population lévisienne, et d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à inscrire ces montants au budget de fonctionnement de la direction à compter de 2019.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-25**

**Nomination au comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-080](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De nommer les personnes suivantes au comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville :

- monsieur Sylvain Hudon, membre représentant la partie à l'entente intervenue pour le Fonds Desjardins entreprises;
- monsieur Roger Beaudry, membre représentant du milieu des affaires.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-26**

**Dépôt des listes de certains contrats au 28 février 2018**

[Document d'aide à la décision APP-2018-067](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 28 février 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2018 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
  - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
  - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

**CV-2018-04-27**

**Attribution du contrat pour les travaux d'installation, de modification et de réparation de clôtures, de barrières et la fourniture de pièces et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2018-079](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour les travaux d'installation, de modification et de réparation de clôtures, de barrières et la fourniture de pièces (appel d'offres 2018-50-27), à Les clôtures colbo inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 178 210,78 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-28**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre de logements et de la hauteur, zone H1501, rue de l'Attisée, secteur Charny) et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-037](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les habitations multifamiliales de 13 à 60 logements dans la zone H1501 et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usages.

---

**CV-2018-04-29**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-32 modifiant le Règlement RV-2016-16-49 sur la tarification pour les services, locaux et activités offertes par la Direction de la vie communautaire et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision DVC-2018-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-32 modifiant le Règlement RV-2016-16-49 sur la tarification pour les services, locaux et activités offertes par la Direction de la vie communautaire et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location

d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités du programme Camp de jour, les activités guidées du Lieu historique national du chantier A.C. Davie, les photographies et droits de reproduction secteur des archives privées ainsi que les activités sportives libres.

---

#### **CV-2018-04-30**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la hauteur des bâtiments, zones M0889 et H0898, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-074](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet :

- pour la classe d'usage « H7 Habitation trifamiliale isolée » dans les zones M0889 et H0898, d'augmenter la hauteur maximale en étage de 2 à 3 étages et de fixer à 12 mètres la hauteur maximale en mètre;
  - pour la classe d'usage « H4 Habitation bifamiliale isolée » dans la zone H0898, d'augmenter la hauteur maximale en étage de 2 à 3 étages et de fixer à 12 mètres la hauteur maximale en mètre;
  - pour le groupe d'usages « C1 Commerce au détail et service sans contrainte et sans entreposage extérieur » dans la zone M0889, d'augmenter la hauteur maximale en étage de 2 à 3 étages.
- 

#### **CV-2018-04-31**

##### **Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre de logements et de la hauteur, zone H1501, rue de l'Attisée, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-037](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-037.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-32**

##### **Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la**

**hauteur des bâtiments, zones M0889 et H0898, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-074](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-074.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-33**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2017-17-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone L1324 à même une partie des zones M1236, H1237, M1235, H1233, H1234, H1232, C1219, I1211 et I1206 sur l'emprise du Canadien National située entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la rue Laroche, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-054](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-17-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-00-67.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-34**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (industrie numérique, zones I0438, I1543, I1557 et I1558, Parcs industriels Bernières et Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-096](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-09.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-35**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usage C4 Débit d'essence, zone C2595, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-097](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-08.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-36**

**Adoption du Règlement RV-2018-18-29 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 (abrogation du paragraphe 25° de l'article 18)**

[Document d'aide à la décision DAJ-2018-004](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-29 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 a pour objet d'abroger le paragraphe 25 de l'article 18 du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 déléguant au comité exécutif le pouvoir d'adopter un règlement pour régir la circulation routière ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2018-18-29 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-37**

**Adoption du Règlement RV-2018-18-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications concernant les secteurs à fortes pentes associés aux talus rocheux et identification des zones à risque de glissement de terrain et des secteurs à fortes pentes associés au talus rocheux sur une nouvelle annexe au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-095](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de supprimer du plan de zonage l'identification des zones à risque de glissement de terrain et des secteurs à fortes pentes associés aux talus rocheux et joindre au règlement une nouvelle carte les identifiant en modifiant certains secteurs à fortes pentes associés aux talus rocheux et en ajoutant de nouveaux secteurs;
- de modifier les dispositions concernant la largeur spécifique d'un abord supérieur ou inférieur de certains talus rocheux situés dans les secteurs Saint-Nicolas, Saint-Romuald et Lévis et d'ajouter une disposition fixant la largeur spécifique d'un abord supérieur ou inférieur de certains talus rocheux situés dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-48.

Adoptée à l'unanimité

#### **CV-2018-04-38**

**Adoption du Règlement RV-2018-18-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (concordance au Programme particulier d'urbanisme Vieux-Saint-Romuald, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-098](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a principalement pour objet de modifier le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement afin d'y apporter certaines modifications rendues nécessaires par l'entrée en vigueur du Règlement RV-2016-16-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (intégration du Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Saint-Romuald) aux fins, notamment :

- de créer la zone P1168 à même une partie de la zone H1162 et de prévoir les usages et normes applicables à cette zone;
- de modifier les usages autorisés dans les zones M1160, M1165, H1102 et H1139 et de prévoir les spécifications afférentes à ceux-ci;
- de prévoir certaines dispositions spécifiques pour les zones M1160 et M1165 ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2018-18-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par

rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-47.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-39**

**Adoption du Règlement RV-2018-18-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (concordance au Programme particulier d'urbanisme Vieux-Lévis, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-099](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a principalement pour objet de modifier le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement afin d'y apporter certaines modifications rendues nécessaires par l'entrée en vigueur du Règlement RV-2017-16-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (intégration du Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis) aux fins, notamment :

- de créer les zones M2160, M2161 et M2169 à même une partie de la zone M2163 et de prévoir les usages et normes afférentes à ces zones;
- d'agrandir la zone M2170 à même une partie de la zone M2171 et de modifier les usages autorisés et spécifications afférentes à la zone M2170;
- de créer la zone M2199 à même la zone H2192 et une partie de la zone M2191, et de prévoir les usages et normes afférentes à cette nouvelle zone;
- de créer la zone M2192 à même une partie de la zone M2191, et de prévoir les usages et normes afférentes à cette nouvelle zone;
- d'agrandir les zones H2208, H2215 et M2246 à même une partie de la zone H2210 et de modifier les usages et normes afférentes à cette dernière zone (H2210);
- de modifier les usages et normes afférentes aux zones M2163, M2145, H2175, M2185 et M2191 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2018-18-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-46, quant à l'ajout de la classe d'usages Habitation unifamiliale isolée (H1) dans la zone M2185.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-40**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-34 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (secteur de la Traverse) et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-34 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de limiter le stationnement à 2 heures de 7 h à 23 h sur une partie de la rue Saint-Laurent dans le secteur de la traverse.

---

#### **CV-2018-04-41**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-35 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis, (près de la Gare intermodale) et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-35 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de limiter le stationnement municipal situé près de la Gare intermodale à 2 heures de 7 h à 18 h.

---

#### **CV-2018-04-42**

##### **Félicitations à l'École de musique Jésus-Marie**

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'École de musique Jésus-Maire pour son excellence dans l'organisation de son *Cocktail dînatoire et un encan silencieux*, qui s'est tenu le jeudi 31 mai 2018, au bénéfice de la Fondation de l'École de musique Jésus-Maire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-04-43**

##### **Félicitations à la *Fête des voisins***

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les bénévoles de la *Fête des voisins* qui s'est tenue le 9 juin 2018, pour l'excellence de leur implication et au succès de cette activité, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-44**

**Félicitations à Relais pour la vie et madame Janet Jones**

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Relais pour la vie et madame Janet Jones pour leur excellente contribution lors de la *13<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie*, qui s'est tenue le 2 juin 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-45**

**Félicitations à Albatros Lévis**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Albatros Lévis qui accompagne les personnes en soins palliatifs et de fin de vie à leur résidence, pour le succès remporté lors de son activité de la collecte de fonds, qui s'est tenue au Marché public de Lévis, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-46**

**Félicitations à monsieur Mario Sirois**

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Mario Sirois, directeur général adjoint à la Société de transport de Lévis, pour son dévouement exceptionnel et pour l'ensemble de sa carrière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-47**

**Félicitations à monsieur Jacques Pelletier**

Il est proposé par le maire  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jacques Pelletier, propriétaire de la Piazzetta de Lévis,

pour son implication, sa générosité exceptionnelle et son soutien à la communauté lévisienne, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-48**

**Félicitations au Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent**

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent pour le succès et l'excellence dans l'organisation de sa 13<sup>e</sup> édition du nettoyage des berges 2018, qui s'est tenue le samedi 9 juin 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-04-49**

**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

**CV-2018-04-50**

**Période de questions**

Personne ne prend la parole.

---

**CV-2018-04-51**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 20 heures 07, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilles Lehouillier, maire

---

Marlyne Turgeon, greffière

---